

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1679 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AKKAZENE Mohamed

Date de naissance :

01/01/1954

Adresse :

Lotissement Zabara Rue 8 n°1
An chouk - casab

Tél. : 066 716 4605

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

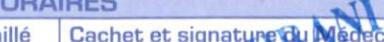
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab

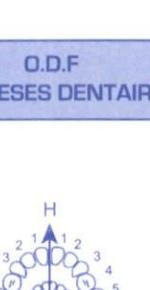
Le : 06/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/2022	08		250 DH	 Dr. Ilhami Sbemni Rhumatologue Nutritionniste 403, 40 Al Quds, Résidence Essakine El Aïn 1 ^{er} étage, N° 7, 1 ^{er} étage, Casablanca Tél: 05 22 50 69 64

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Mohamed Aminne BENNANI Docteur en Pharmacie 06/08/2022 - Ain Chock Casablanca Mohamed.Aminne.Bennani@gmail.com	09/08/22	363,50

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES								
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.								
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nature des Soins <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Coefficient <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>				
		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>						
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>						
		DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>						
		FIN D'EXECUTION <input type="text"/>						
ODF PROTHÉSES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;"> H 25533412 00000000 </td> <td style="text-align: center;"> G 21433552 00000000 </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> D 00000000 35533411 </td> <td style="text-align: center;"> B 00000000 11433553 </td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553
H 25533412 00000000	G 21433552 00000000							
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553							
		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>						
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>						
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>						
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>						

Spécialiste des os, articulations et
la colonne vertébrale
Ostéoporose
Maladies rhumatismales (Lille-France)
Biothérapie
Echographie Ostéo-articulaire (Liège - Belgique)
Nutrition

العمود الفقري
شاشة العظام
أمراض الروماتيزم (ليل - فرنسا)
العلاج بالأدوية البيولوجية
الفحص بالصدى (ليج - بلجيكا)
التغدية

Casablanca le: 09/08/2022

MME ZOUGAGH NASSERA

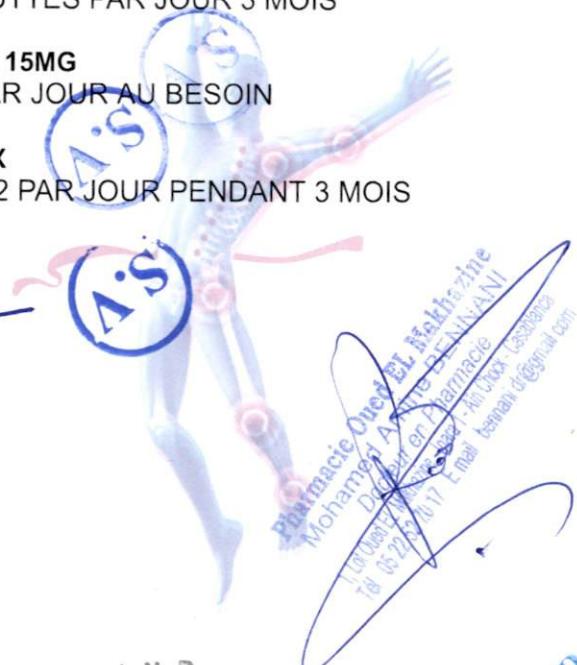
~~39,80~~ • Laroxyl 40 mg / ml - solution buvable en gouttes
10 GOUTTES PAR JOUR 3 MOIS

~~43,90~~ • IBERMOX 15MG
1CP PAR JOUR AU BESOIN

~~28,00~~ • FLEXIMAX
1 GEL*2 PAR JOUR PENDANT 3 MOIS

~~X3 = 84,00~~

963,50



INP

0920 46754

Dr. Ilham SEHBANI
Rhumatologue et Nutrioniste
1er étage, N° 7, Résidence Essakane El Anik ,
404, Bd Bava , Résidence Essakane El Anik (Lot Assafaâ), 1er étage, N° 7, Ain chok-Casablanca
Tél : 05 22 50 68 69 - GSM: 07 67 16 43 83 - E-mail:cabinetsehbani@gmail.com



FLEXIMAX

À base de Cartilage de requin et d'Harpagophytum



60 Gélules

Fabriqué et
distribué par :



**HEALTH
INNOVATION**

10 rue Racine Valfleur
Maarif Casablanca maroc
+212 522 23 22 51
ONSSA N°: CAPV.59.217.19

Enregistré au ministère de la santé sous le N°:

DA20202002567DMP/20UCA/MA V2

LOT: 2205021
FAB: 05/2022
EXP: 05/2025
PUC: 280.00DH



FLEXIMAX

À base de Cartilage de requin et d'Harpagophytum



60 Gélules

Fabriqué et
distribué par :



**HEALTH
INNOVATION**

10 rue Racine Valfleur
Maarif Casablanca maroc
+212 522 23 22 51
ONSSA N°: CAPV.59.217.19

Enregistré au ministère de la santé sous le N°:

DA20202002567DMP/20UCA/MA V2

LOT: 2205021
FAB: 05/2022
EXP: 05/2025
PUC: 280.00DH



FLEXIMAX

À base de Cartilage de requin et d'Harpagophytum



60 Gélules

Fabriqué et
distribué par :



**HEALTH
INNOVATION**

10 rue Racine Valfleur
Maarif Casablanca maroc
+212 522 23 22 51
ONSSA N°: CAPV.59.217.19

Enregistré au ministère de la santé sous le N°:

DA20202002567DMP/20UCA/MA V2

LOT: 2205021
FAB: 05/2022
EXP: 05/2025
PUC: 280.00DH

Laroxyl®

Amitriptyline

PPV: 39DH80

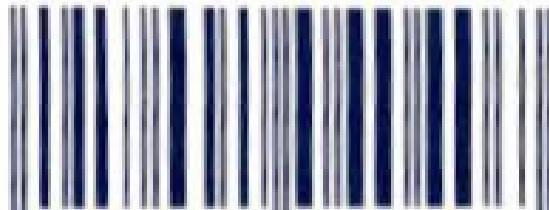
PER: 03/25

LOT: L1281

Laroxyl® 40 mg/ml

Amitriptyline

Gouttes buvables 20 ml



6 118001 040407



Fabriqué par **bottu s.a.**

82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

100161

02/15

Laroxyl®

Amitriptyline

PPV: 39DH80

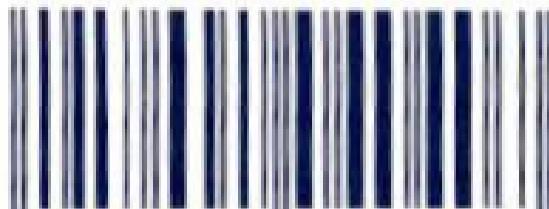
PER: 03/25

LOT: L1281

Laroxyl® 40 mg/ml

Amitriptyline

Gouttes buvables 20 ml



6 118001 040407



Fabriqué par **bottu s.a.**

82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca

S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

100161

02/15

IBERMOX® 15 mg

Meloxicam

10 Comprimés par voie orale

LOT : 17322001
PER : 05/2025
PPU : 43,90 DH



IBERMA
Depuis 1993